RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Extrait du**
**Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-LETTRE-000067-20130527
Date de publication : 27/05/2013

**Lettre Type / Modèle**

# LETTRE - IS - Accord formulé à la suite de l'option pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts

Je soussigné (nom, prénom) agissant en qualité de (qualité) de la société (désignation) dont le siège social est à (ville, adresse), autorise la société (désignation) dont le siège social est à (ville, adresse) à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats de ladite société en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe, conformément aux dispositions de l'article 223 A du code général des impôts.

Cette attestation est valable pour la durée d'application restant à courir de l'option pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts, formulée par la société désignée ci-dessus.

L'option de cette société expire le .../.../...

Fait à ..., le .....

Le (qualité)

(Signature)

(Nom, prénom)

**Commentaire renvoyant à ce document :**
IS - Régime fiscal des groupes de sociétés - Formation du groupe - Option de la mère, accord des filiales et mise à jour du périmètre